



## Plan de Travail (2017)

### Pays : TCHAD

<b>Titre du Projet :</b>	Réhabilitation et Restauration des Ecosystèmes du Lac Tchad
<b>Priorités nationales (Plan National de Développement 2017 - 2021) :</b>	<b>Axe III :</b> La protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques
<b>Effet(s) de l'UNDAF 2017-2021 :</b>	<b>Effet 5.</b> D'ici à fin 2021, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les petits producteurs, notamment les jeunes et les femmes, des régions ciblées emploient des systèmes de production durable leur permettant de répondre à leurs besoins de base, d'alimenter le marché et adoptent un cadre de vie plus résilient au Changement Climatique et aux autres défis environnementaux. <b>Effet 1</b> du Plan Stratégique du PNUD « la croissance et le développement sont inclusifs et durables, intégrant des capacités productives qui créent des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les groupes marginalisés »
<b>Résultats(s) attendu(s) du 2017-2021 (CPD):</b>	<b>Produit 1 (CPD).</b> Les différents sites sur les rives du Lac Tchad sont mis en défens, reboisés et mieux gérés. <b>Produit 2.</b> La productivité agricole est améliorée grâce à la promotion de l'agroforesterie, des cultures maraichères, céréalières, arboriculture fruitière basées sur des variétés locales et résilientes  <b>Produit 3.</b> Des emplois sont créés grâce à des appuis techniques et financiers aux femmes et aux jeunes dans la promotion des énergies renouvelables et la gestion des <b>Activités Génératrices de Revenus</b>
<b>Agences gouvernementales de coordination :</b>	Ministère de l'Economie de la Planification du Développement
<b>Partenaires nationaux de mise en œuvre (si applicable):</b>	Ministère de l'Environnement et de la Pêche, ONGs de Développement, OSC, Communautés de base.
<b>Partie Responsable:</b>	PNUD (Exécution Nationale/NIM)

## Résumé explicatif (incluant une analyse de la situation)

Le Tchad est un pays moins avancé, enclavé dont plus de la moitié du territoire est désertique, caractérisé un bioclimat à tendance sèche. Il est aussi l'un des pays les plus faiblement développés au monde selon l'indice du développement humain (IDH), 184<sup>ème</sup> rang sur 187 pays classés (HDR 2015). Malgré quelques progrès enregistrés depuis 2012, les revues annuelles du PND 2013-2015, l'évaluation finale des OMD et l'analyse structurelle du pays indiquent qu'il y a encore des défis importants à prendre en charge pour l'émergence du Tchad et l'atteinte des cibles des Objectifs de développement durables (ODD) d'ici à 2030.

Le bassin versant du Lac Tchad abrite une diversité biologique remarquable. La flore et la faune naturelle sont très variées et recrutent plusieurs espèces d'importance reconnue sur le plan international (espèces d'oiseaux endémiques<sup>1</sup>). Le Bassin versant du lac Tchad est composé d'écosystèmes qui abritent près de 179 espèces de poissons avec de nombreuses îles flottantes sites regroupant une diversité d'espèces animales, dont les éléphants les hippopotames, les crocodiles ainsi qu'une grande communauté d'oiseaux migrateurs.

Le Lac Tchad a subi durant ces cinquante dernières années la plus forte baisse de la biodiversité jamais enregistrée. Cette situation continue de s'amplifier malgré les efforts déployés pour endiguer les menaces et les pressions. De 1960 à nos jours, les séries des données spatio-temporelles issues des observations satellitaires indiquent que la superficie du Lac Tchad s'est considérablement rétrécie. Elle est passée de 25 000 km<sup>2</sup> à 2 500 km<sup>2</sup>. Cette diminution s'accompagne de la réduction des terres cultivables, des sites de pâturage et surtout des milieux habitats naturels de la faune semi-aquatique/aquatique, des sites de reproduction et refuge de nombreuses espèces emblématiques (hippopotames, caïmans, éléphants...).

La croissance démographique relativement rapide a pour conséquence la réduction des espaces naturelles des animaux et des sites de pâturage au profit des terres cultivables. La perturbation des frayères, sites de multiplication du poisson et autres animaux aquatiques. L'utilisation des équipements non conventionnels pour la capture du poisson et la chasse abusive de certains animaux sont des pratiques qui contribuent à la diminution de la biodiversité. Le surpâturage est l'une des causes de la baisse de la viabilité des ressources biologiques. Les éleveurs transhumants qui viennent avec des troupeaux sur un espace réduit provoquent très régulièrement des épidémies des animaux et détruisent les habitats naturels de la faune. L'utilisation abusive des produits phytosanitaires sur les cultures et dans les marres est aussi un facteur de perturbation de la biodiversité par la pollution des eaux de surface. Ces pratiques non durables combinées à l'assèchement progressif du Lac Tchad exacerbent les menaces sur la faune sauvage.

Les conflits armés en cours dans l'Etat fédéral de Borno State ont occasionné l'arrivée massive des réfugiés et des déplacés. Cette situation a accéléré la pression sur les ressources ligneuses à des fins d'usages multiples. De fait, la faible capacité de régénération naturelle des plantes et du potentiel productif des sols constitue un enjeu majeur de l'heure dans le contexte des crises, mutations et stratégies paysannes d'adaptation. La population humaine native du Lac augmente rapidement. Cette tendance est renforcée par l'arrivée massive des populations déplacées et réfugiés, environ 80000 personnes en plus au cours de 2 dernières années. Il faut relever que les réfugiés victimes des exactions de la secte islamique Boko Haram et d'autres migrants à la recherche du poisson, du pâturage et de l'emploi, partagent les « maigres » ressources naturelles des populations hôtes. Cette situation précaire contribue à détériorer davantage la situation socio-économique et l'intégrité des écosystèmes de cette zone.

En dépit des efforts consentis par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement, la conservation de la biodiversité présente encore des insuffisances au niveau du pays.

Pour relever ces défis, il s'avère indispensable de mettre en œuvre des actions structurées visant à contribuer à réhabiliter et restaurer les écosystèmes du Lac Tchad en intégrant dans la démarche des activités socio-économiques durables, en faveur des jeunes et des femmes. C'est la raison d'être de ce projet qui est aligné sur les priorités du Gouvernement Tchadien, aux engagements pris par la France et à ceux de l'Organisation des Nations Unies à la COP21.

**Période couverte par le Programme :**  
2017-2021  
**Titre de l'intervention :**  
Réhabilitation et Restauration des Ecosystèmes  
du Lac Tchad  
**Code budgétaire :**  
  
**Durée :** 06 mois  
**Modalités de mise en œuvre :** NIM

**Budget estimatif sur une base de 6 mois :**  
**Ressources Amb. France :** 769768.492 Euros  
**Ressources ordinaires PNUD :** PM  
**Autres ressources :** PM

**Pour l'Agence Gouvernementale de Coordination :**

  
\_\_\_\_\_  
**M. Ngueto Tiraina Yambaye**  
Ministre de l'Économie et de la  
Planification du Développement



**Approuvé :**                      **Signature :**

**Date :** 02 Aout 2017

**Pour le Partenaire de Réalisation :**

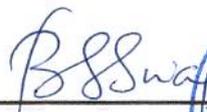
\_\_\_\_\_  
**M. Ahmat Mbodou Mahamat**  
Ministre de l'Environnement et de la Pêche



**Approuvé :**                      **Signature :**

**Date :** 04 Aout 2017

**Pour le PNUD :**

  
\_\_\_\_\_  
**Mme Carol Flore-Smerezniak**  
Directrice Pays



**Approuvé :**                      **Signature :**

**Date :** 07 Aout 2017

## Section narrative du Plan de Travail

### I) Articulation avec (i) le PND et (ii) PUNDAF 2017-2021

La mise en œuvre du présent PTA 2017 contribuera à la réponse à la priorité nationale à l'axe III des orientations stratégiques du PND 2013-2015 « la protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques ». Le projet est en parfaite cohérence avec (1) Les Objectifs de Développement Durable (ODD 11, 12, 13, 14, 15), la vision 2030 visant « un environnement sain avec des ressources naturelles préservées »<sup>1</sup>, (2) Le Plan Quinquennal de Développement 2016-2020, notamment l'impact A4.1 « les ressources naturelles sont préservées et l'environnement est assaini »<sup>2</sup>, (3) L'UNDAF 2017-2021, notamment l'effet 5 « D'ici à fin 2021, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les petits producteurs, notamment les jeunes et les femmes, des localités ciblées emploient des systèmes de production résilients aux effets du changement climatique, leur permettant de répondre à leurs besoins de base, d'alimenter le marché et adoptent un environnement socio-économique plus résilient au changement climatique et mieux adaptés aux tendances actuelles et futures de la vulnérabilité et aux autres défis environnementaux ». Il est en droite ligne avec (4) l'Effet 1 du Plan Stratégique du PNUD « la croissance et le développement sont inclusifs et durables, intégrant des capacités productives qui créent des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les groupes marginalisés » et avec (5) les produits 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 du Document de programme de pays (CPD) pour le Tchad (2017-2021).

### II) Zones d'intervention et groupes cibles

Les activités prévues dans le PTA 2017 se focaliseront dans la région du Lac-Tchad et principalement dans les localités de **LIWA, TATAFEROM, MELEA** avec la possibilité d'extension de certaines actions pilotes à valeur ajoutée à d'autres localités. La base opérationnelle du projet est à **BAGA SOLA**. Tataferom est le site le plus éloigné se trouve à environ 115 km de Basa Sola. Le projet établira dès le démarrage un cadre de collaboration avec d'autres projets, et initiatives existants dans la zone. À cet effet, des accords de collaboration avec des projets connexes et des services de soutien d'autres projets du CPD du bureau de pays seront élaborés avec établissements de coûts directs ou partagés sur la base des directives du PNUD.

Les principaux groupes cibles du projet sont à la fois les services techniques déconcentrés, les organisations communautaires à la base et les unités de production familiales à travers une approche qui repose sur le renforcement de leurs capacités en accordant une attention particulière à l'appropriation par ces entités de toutes les activités, des logiques et des résultats pendant la phase opérationnelle.

### III) Exécution du PTA 2016/2017

### IV) Démarche de validation du PTA

Le PTA 2017 a été élaboré en quatre grandes étapes : (i) Définition des axes programmatiques sur la base des conclusions de l'évaluation du CPD 2012-2016 par le Senior management; (ii) Exploitation des documents stratégiques (Vision 2030, plan quinquennal 2016-2020, UNDAF 2017-2021, Plan stratégique du PNUD 2014-2017, CPD 2017-2021, stratégies sectorielles des domaines couverts par le PTA), les rapports d'activités et d'études disponibles sur les thématiques couvertes et sur les zones sélectionnées; (iii) Organisation des rencontres d'échanges impliquant

<sup>1</sup> Vision 2030, page 54

<sup>2</sup> Plan Quinquennal 2016-2020, page 88

les différentes parties prenantes (bureau PNUD, agences des nations unies, bénéficiaires, partie nationale, partenaires techniques et financiers, etc.); (iv) Élaboration du PTA en équipe incluant le MFP sur la base du format proposé, (v) Soumission du PTA 2017 au Senior management du PNUD et à la partie nationale pour validation pour approbation.

### **V) Objectifs poursuivis**

Le projet vise entre autres à :

- Faciliter le reboisement et la gestion communautaire forestière en contribuant à la restauration du couvert végétal forestier des sites écologique dégradés ou en cours de dégradation sur une superficie totale de 4 000 ha. La démarche s'appuiera sur la participation active des communautés villageoises en s'appuyant sur les femmes et les jeunes par approche FIMO. Il sera question de fixer les dunes mobiles en bordure de la cuvette sud du Lac et sur certains sols agricoles ouadis et polders menacés par les plantes envahissantes (conserver leur aptitude biologique à la culture) ;
- Améliorer la productivité agricole en tenant compte de la variabilité climatique grâce à la promotion de variétés agricoles locales résilientes, (semences paysannes et biologiques) ;
- Soutenir des initiatives socio-économiques locales à valeur ajoutée en faveur des organisations de femmes et des jeunes. Cela concernera des micro-projets entrepreneuriaux, l'accélération de la diffusion des techniques sur les énergies alternatives pour réduire la pression sur le couvert ligneux (foyers améliorés...) avec un impact réel sur les moyens de subsistance, la santé des familles et l'efficacité énergétique.

### **VI) Stratégie de mise en œuvre**

Sur la base de son expérience, le PNUD en collaboration avec les partenaires clés s'investiront sur la base d'une approche conjointe axée sur les résultats pour résoudre le défi de développement dans la région du Lac Tchad. L'analyse de la situation de référence sur les trois sites d'interventions retenue sera réalisée au cours de la première mission de terrain. Elle mettra un accent particulier sur l'évaluation de la capacité des acteurs sur la base d'une démarche participative en mettant un accent sur les jeunes et les femmes pour intégrer leurs préoccupations dans les logiques qui vont présider les activités. Pour contextualiser les activités les connaissances locales avérées, les bonnes pratiques et les leçons apprises (y compris de l'évaluation) des initiatives dans la zone du Lac Tchad seront capitalisées. Cette démarche permettra de raisonner l'analyse des choix possibles pour atteindre les résultats fixés.

L'établissement de la situation de référence détaillée sur chaque site retenu pour les interventions du projet se fera au cours d'une mission conjointe technique. Il permettra de concevoir des indicateurs de produits et notamment les cibles par horizon temporelle. Ils seront par la suite intégrer dans le cadre logique des résultats et dans les Plan de travail

### **VII) Produits prévus**

Conformément au CPD 2017-2021 et de la démarche qui a présidé l'élaboration du PTA les produits ci-après sont visés en fin 2017 :

**Produit 1: Les différents sites sur les rives du Lac Tchad sont mis en défens, reboisés et mieux gérés.**

**Cibles 2017 :**

- 20 ha par site sont reboisés et clôturés;
- La taille de la population des femmes et jeunes par site dont les revenus seront améliorés d'au moins 5% grâce au reboisement (activités HIMO) est connue;
- 4 ouvrages hydrauliques équipés du système solaire sont fonctionnels dans 4 localités pour l'entretien des pépinières et le reboisement communautaire ;
- 3 comités villageois de gestion communautaire de reboisement mis en place sur les sites retenus par le projet (un par site) ;
- Au moins 60% des producteurs et des pépiniéristes sont formés en technique de fixation de dunes et dessouchage des ouadis;
- 3 comités de suivi et de maintenance des équipements communautaires sont dotés de capacités pour rendre fonctionnels les ouvrages dans trois localités ;

**Produit 2 : La productivité agricole est améliorée grâce à la promotion de l'agroforesterie, des cultures maraichères, céréalières, arboriculture fruitière basées sur des variétés locales et résilientes (semences paysannes et biologiques)**

**Cibles 2017 :**

- Un diagnostic rapide est disponible sur les contraintes et opportunités liées aux productions agricoles effectué sur les 3 sites de projet;
- 60 ha sont réhabilités ou améliorés par des mesures de conservation des sols et de l'eau;
- 3 groupements de producteurs agricoles sont créés sur les sites (un par site);

**Produit 3: Des emplois sont créés grâce à la lutte contre l'ensablement par la fixation des dunes qui menacent les ouadis, grâce à des appuis techniques et financiers aux femmes et aux jeunes dans la promotion des énergies renouvelables (la fabrication et la dissémination des foyers améliorés) et la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR)**

**Cibles 2017 :**

- Au moins 60% des populations particulièrement les femmes des villages bénéficiaires sont, sensibilisées et formés en gestion communautaire des plantations et éducation financière ;
- Au moins 60% des femmes et jeunes des trois sites sont dotés des capacités techniques pour accéder à l'emploi en lien avec l'économie verte (plantation/reboisement) ;

**Produit 4 La gestion et la coordination de l'unité du projet sont assurées de manière efficiente**

**Cible 2017 :**

- L'équipe du projet est opérationnelle ;
- Les activités sont mises en œuvre de manière efficiente ;
- Les organes du projet sont mis en place et opérationnels ;
- Le bâtiment devant servir de bureau est identifié et réhabilité ;
- Les bureaux sont équipés (connexion internet) et opérationnel

### **VIII) Arrangements de gestion**

Le Plan de Travail 2017 sera exécuté sous la modalité de mise en œuvre nationale (NIM). Le Partenaire de réalisation est le Ministre de l'Environnement et de la Pêche.

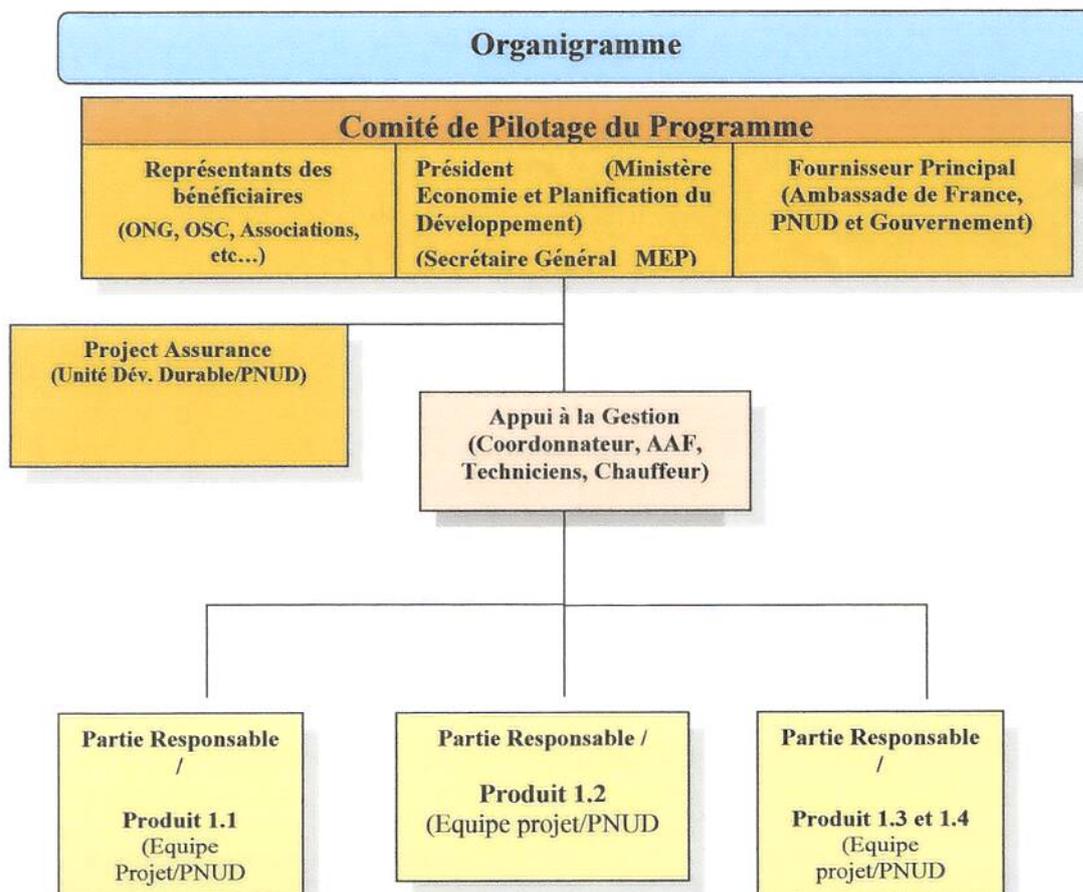
Le Comité de Pilotage est la principale instance décisionnelle du programme, en charge des orientations du programme et de la validation du PTA et des résultats. En d'autres termes, il examinera l'état d'avancement du programme et proposera une orientation et des

recommandations visant à garantir la production des résultats convenus de manière adéquate et conformément aux prévisions.

Le Comité de Pilotage comprend les fonctions suivantes :

- **L'Exécutif**, le Ministre de l'Économie et de la Planification du Développement assure la présidence du comité de pilotage et le Ministre de l'Environnement et de la Pêche le Secrétariat Général. Ils assurent la supervision générale et concilient les positions des autres groupes au sein du Comité en s'assurant que les activités programmées conduisent aux résultats prévus et restent conformes à la politique nationale dans le domaine
- **Le Fournisseur principal** comprend outre le partenaire de réalisation, les parties responsables, le PNUD et d'autres partenaires techniques et financiers, le cas échéant. Leur principal rôle consiste à valider la faisabilité technique (pour les parties responsables et le partenaire de réalisation) et financière (pour les partenaires financiers) des produits retenus et des exigences issues de la consultation des bénéficiaires du Projet. Les représentants du partenaire de réalisation, des parties responsables et du PNUD seront identifiés et leur nomination au sein du Comité entérinée par arrêté du Ministériel.
- **Le Bénéficiaire principal** comprend les représentants des groupes de personnes ou institutions appelées à utiliser les produits issus du projet. A ce titre leur principal rôle dans le Comité de Pilotage consiste à préciser les caractéristiques des produits retenus et le processus de leur obtention. Ce faisant, ils ébauchent les critères de qualité des produits attendus et en suivent, au sein du Comité, l'observance effective. Par conséquent, les représentants des bénéficiaires seront identifiés selon les produits attendus du programme et leur nomination au sein du Comité entérinée par arrêté de l'AGC

De façon schématique, le cadre de redevabilité et de gestion du Projet se présente comme ci-dessous.



## **IX) Structure de gestion**

Sur le plan opérationnel il sera établi sur le site à Baga Sola, une équipe constituée de :

- un coordonnateur (ingénieur forestier) ;
- trois (3) Techniciens forestiers de terrain ;
- un assistant administratif et financier ;
- un chauffeur ;
- un gardien ; et
- un agent de nettoyage.

Un point focal sera basé à N'djaména et trois superviseurs (un par site) seront basés dans la zone du projet.

L'Assistant Administratif et le Chauffeur seront recrutés sur une base transparente selon les procédures du PNUD. Le reste du personnel sera affecté au projet par le Ministère de l'Environnement et de la Pêche.

Pour assister le partenaire de réalisation, le PNUD apporte l'appui technique et financier pour la réalisation des activités. Il fournit également les services d'appui ci-après à la demande du Gouvernement :

- (i) Identification et/ou recrutement du personnel pour le Projet ;
- (ii) Identification et facilitation des activités de formation, des études et missions ;
- (iii) Achats de biens et services par le projet ;
- (iv) Gestion des contrats des personnels du projet recrutés par le PNUD.

Ces services feront l'objet d'un recouvrement de coûts.

Le Gouvernement mobilisera affectera des cadres nationaux à la mise en œuvre du PTA et assurera la mise à disposition des locaux pour le personnel du projet.

Sur la base des ressources financières allouées, conformément à la convention de financement signée par le PNUD et l'Ambassade de France et sur la base du document de projet, le personnel, le matériel et toute logistique prévue seront mis en place pour la mise en œuvre du projet. Cela se fera en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et de la Pêche. Le PNUD veillera également à mettre à la disposition du projet toute expertise technique et connaissance, y compris l'implication du Centre Régional d'Addis du PNUD pour garantir l'atteinte des résultats fixés. Il facilitera sous la coordination du Ministère de l'Environnement et la contribution l'utilisation des instruments techniques en faveur de l'opérationnalisation de la gestion axée sur les résultats.

## **X) Suivi et évaluation**

Conformément aux dispositions mentionnées dans le CPD le suivi et l'évaluation seront faits conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif du suivi et de l'évaluation est avant tout de veiller à une utilisation efficace des ressources ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de réalisation présentera des rapports périodiques sur l'avancement des activités, les réalisations et les résultats du programme, en soulignant les défis rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA. Les rapports seront présentés

selon les procédures en vigueur et harmonisés autant que possible avec ceux des autres agences des Nations Unies.

Dans le cadre du cycle annuel, sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'achèvement des résultats clés. L'évaluation mettra en exergue les retours d'informations en provenance des bénéficiaires ainsi que les informations relatives à l'utilisation des ressources et l'efficacité de l'intervention ;

- Un journal des problèmes sera mis à jour régulièrement par le Coordonnateur national en collaboration avec le Point Focal du Projet, afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou les demandes de changements ;

- Un journal des risques sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour par le responsable du programme au PNUD en collaboration avec le Coordonnateur du projet, pour réévaluer le statut des risques identifiés. Les nouveaux risques seront enregistrés sur l'aval du responsable de programme en passant en revue les facteurs qui pourraient affecter la mise en œuvre du programme ;

- Gender Marker sera activé dans Atlas pour mieux enregistrer les dépenses faites pour la réalisation des activités genre sensibles ;

- Sur la base des informations sus mentionnées, un rapport trimestriel d'avancement (RTA) du sera soumis par le DN en collaboration avec le Point Focal du Programme au comité de pilotage du programme ;

- Un journal des leçons apprises sera régulièrement mis à jour par le responsable du programme afin d'assurer un apprentissage actif et l'adaptation de l'organisation et pour faciliter la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du programme ;

- Un plan de suivi sera activé et mis à jour par le responsable du programme afin de suivre les actions et les événements de gestion du programme. Annuellement,

- Des représentants du PNUD et du MHP accompagnés du Ministère de l'Economie et de la planification du Développement devraient effectuer des visites de terrain. La visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement des résultats vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;

- Un rapport annuel de revue sera préparé par le DN et son équipe comme une auto évaluation à la gestion, il ne devrait en aucun cas occasionner un lourd processus de préparation. Comme exigence minimale, le rapport annuel de revue devra consister à remplir le format standard du rapport trimestriel d'activités, couvrant toute l'année, avec des informations mises à jour sur les résultats obtenus vis-à-vis des cibles pré définies au niveau des produits. Ainsi, le rapport devra être directement utilisable comme outil de dialogue avec les partenaires ;

Sur la base du rapport suscité, une revue annuelle du programme sera organisée durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'évaluer le progrès réalisé pour valider le plan de travail pour l'année suivante. Durant la dernière année, cette revue sera l'évaluation finale. Elle doit se focaliser sur la mesure dans laquelle des progrès sont réalisés par rapport aux produits retenus, lesquels restent alignés par rapport aux effets concernés.

## **XI) Contexte juridique**

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPD signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Programme tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPD sont applicables à ce document.

En accord avec l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Parties responsables, incombe aux Partenaires de réalisation. Le Partenaire de réalisation devra :

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du programme ;
- b) Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de réalisation et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Le Partenaire de réalisation s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Produits attendus	Activités planifiées	Budget Plannifié		Parties responsables	PLANNED BUDGET		
		Juillet -Décembre 2017			Source de financement	Description budget	Montant euros
		T3	T4				
<b>Produit 1</b> <b>les différents sites sur les rives du Lac Tchad sont mis en défens, reboisés et mieux gérés</b>	Activité 1.1 Mettre en œuvre les activités préparatoires de démarrage (prise de contact, information et séances de travail avec des autorités locales, et administratives)	X	X	PNUD (équipe de projet) MEP	France	Ateliers d'information et sensibilisation auprès des groupes cibles, autorités locales  Elaborer la situation de référence du Projet /Diagnostic participatif  Structurer et former les comités villageois de gestion (développement communautaire et gestion communautaire de reboisement)	<b>23025</b>

	<p><b>Activité 1.2</b> Acqu岸ir les pépinières et reboiser 60ha sur les 3 sites</p>	X	X	PNUD (équipe de projet) MEP	France	<p>Achat des peurs matériels agricoles</p> <p>Acquisition, transport, travaux de plantation, entretiens des plantations (HIMC)</p> <p>Sécurisation des sites de pépinières (clôtures gardiennages)</p>	73650
	<p><b>Activité 1.3</b> Renforcer les capacités des communautés bénéficiaires sur les approches du processus de développement communautaire en vue d'améliorer d'au moins 5% le revenu de l'échantillon de la population des femmes et des jeunes.</p>	X	X	PNUD Equipe projet		<p>Honoraires consultants</p> <p>Frais organisation atelier</p> <p>Couverture médiatique</p> <p>Frais de production des documents et reprographie</p>	13815
	<p><b>Activité 1.4</b> Réaliser 04 ouvrages hydrauliques sur les 4 sites équipés de systèmes solaires</p>		X	PNUD Equipe projet		<p>Réalisations des travaux des ouvrages hydrauliques</p> <p>Recrutement et contractualisation des ingénieurs</p>	460500

	<p>Activité 1.5 Former au moins 60% des représentants des communautés cibles et les techniciens forestiers dans les techniques de fixation des dunes et le dessouchage des ouadis</p>	X	X	<p>PNUD Equipe projet</p>	<p>Honoraires consultant national/ interne Formation en techniques de fixation mécanique dunes Etudes préliminaires Travaux HIMO de stabilisation mécanique des dunes</p>	32235
	<p>Activité 1.6 Appuyer les communautés cibles et les techniciens forestiers dans les voyages d'échange d'expérience</p>		X	<p>PNUD Equipe projet</p>	<p>Organiser les voyages d'études en faveur des bénéficiaires</p>	18420
	<p>Activité 1.7 : Former 3 comités de suivi et de maintenance des équipements communautaires pour rendre fonctionnel les ouvrages</p>	X	X	<p>PNUD Equipe projet</p>	<p>Honoraires du consultant</p>	5526
<b>Sub-Total Produit 1</b>						<b>627201</b>

<b>Produit 2</b> <b>la productivité agricole est améliorée grâce à la promotion de l'agroforesterie, des cultures maraichères, céréalières, arboriculture fruitière basées sur des variétés locales et résilientes</b>	Activité 2.1 : Faire un diagnostic rapide sur les contraintes et opportunités liées aux productions agricoles dans les 3 sites				- Honoraires consultants organisation atelier de validation du rapport de diagnostic Couverture médiatique - Production et reproduction - Fixation de 60 ha de dunes - Assemblées générales de création de groupement, autorisations de fonctionner.	<b>11512.3</b>
	Activité 2.2. réhabiliter 60 ha de terres dégradées (dunes) par des techniques de Conservation des eaux et des sols (CES) sur les 3 sites  Activité 2.2. créer au moins 3 groupements de producteurs dans les 3 sites	X	X	PNUD Equipe projet		
	<b>Sous Total Produit 2</b>					<b>12 500</b>

<p><b>Produit 3</b> Des emplois sont créés grâce à la lutte contre l'ensablement par la fixation des dunes qui menacent les ouadis, grâce à des appuis techniques et financiers aux femmes et aux jeunes dans la promotion des énergies renouvelables (la fabrication et la dissémination des foyers améliorés) et la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR)</p>	<p>Activité 3.1. sensibiliser et former au moins 60% des populations échantillons et en particulier les femmes des villages bénéficiaires en gestion communautaire des plantations et éducation financière</p>		X	PNUD, Equipe projet	France	Honoraires des formateurs Interprètes Frais ateliers de formations Frais matériels de formation Production et reproduction des documents	10 000	
	<p>Activité 3.2. Former au moins 60% de l'échantillon des femmes et des jeunes sur les techniques pour accéder à l'emploi en lien avec l'économie verte</p>		X	PNUD, Equipe projet	France	Honoraires des formateurs Interprètes Frais ateliers de formations Frais matériels de formation Production et reproduction des documents	15 000	
<p><b>Sous total produit 3</b></p>								25 000
<p><b>Produit 4</b> La gestion et la coordination de l'unité du projet sont assurées de manière efficiente</p>	<p>Activité 4.1 : Recruter et mettre en place le staff du projet ( Ingénieur forestier, trois (3) Techniciens point focal forestiers de terrain) Assistant administratif et financier Chauffeur Technicien de surface Gardiens (2)</p>		X	PNUD, MEP	France	DSA (coordonnateur +3 techniciens forestiers, point focal	18.000  6814, AFF 2561 Chauffeur 1372 Tech Sur  2744	

	<p>Activité 4.2 : Acquérir les moyens roulants + équipements informatiques consommables</p> <p>Activité 4.3. Réhabiliter et équiper le local du projet</p>			<p>PNUD</p>	<p>Véhicule Motos (4)  Equipements informatique s + consommabl es Wifi mobile Connexion internet, radio mobile (3) crédit Mobiliers de bureau Equipements solaires Réfection bâtiment  Carburant + entretien</p>	<p>42121.014 7300.767  9210      13815  4605</p>
	Sous-total produit 4					106054.992
<b>TOTAL</b>						769768.492